

DNA ÉTÉ Flore menacée d'Alsace (7)

Une très discrète fougère

Une nouvelle station de botryche à feuilles de matricaire, espèce classée en danger critique sur la liste rouge des plantes menacées dans la région, a récemment été découverte dans les Vosges du Nord. Une aubaine pour les botanistes.



Une partie pétiolée et une autre fructifère en grappe. PHOTO PASCAL HOLVECK

En France, l'espèce est déjà rare parce qu'en limite sud de son aire de répartition. Elle n'aime pas la chaleur et se trouve plus fréquemment en Scandinavie.

Le botryche à feuilles de matricaire, cette petite fougère dont la partie foliaire rappelle celle de la camomille, ne goûte pas non plus les terres riches mais affectionne au contraire les terrains acides siliceux et l'herbe rase, un milieu qui n'existe guère en Alsace que dans les Vosges gréseuses.

Fleur des pelouses sableuses

La typologie des prairies du massif vosgien élaborée récemment par le conservatoire botanique d'Alsace (CBA) en lien avec ses homologues de Franche-Comté et de Lorraine a permis, côté alsacien, de

détailler les milieux ouverts des Vosges du Nord, curieusement assez peu connus des botanistes.

« La plupart du temps, les Vosges du Nord sont réduites aux milieux aquatiques, aux tourbières et aux rochers qui les singularisent, commente Nicolas Simler, phytosociologue du CBA. Et on en oublie les prairies sableuses. »

Milieu acide

Ce sable né de la désagrégation du grès est naturellement acide car composé de silice au pH inférieur à 7 qui conditionne dès lors la flore qui y pousse : des œillets à delta, du persil de cerf, des fétuques... Et plus exceptionnellement des botryches à feuilles de matricaires, véritable fleuron des pelouses acides.

Une nouvelle station de cette fougère en danger critique de disparition a ainsi été découverte lors des travaux de typologie par le conservatoire, trouvaille qu'il s'est dépêché de partager avec la société

botanique d'Alsace, association de naturalistes spécialistes de la flore régionale (nous en taïrons ici la localisation pour éviter l'afflux de curieux dans un milieu sensible).

Une sortie a même été organisée ce printemps à l'intention des membres de la SBA dont plusieurs n'avaient jamais vu cette espèce de botryche (un genre de fougères dont la fructification est en grappe).

Un pâturage pour les moutons

L'observation n'a pas été aisée, le botryche à feuilles de matricaire se caractérisant notamment par sa petitesse et sa couleur verte qui se fond dans l'herbe.

Un pied a heureusement été repéré par un œil avisé et a été photographié sous toutes les coutures par les botanis-

tes tout heureux de la trouver.

La rareté de la plante justifie évidemment un suivi de la station mais il appartiendra au parc naturel régional des Vosges du Nord de continuer à gérer la prairie comme il l'a fait jusqu'ici.

Car si un botryche a été observé là, c'est grâce à la gestion extensive dont les pelouses sableuses font l'objet sur le territoire du parc. De manière générale, des conventions sont passées avec des agriculteurs pour garder le caractère semi-naturel des prairies, fauchées mais non amendées.

Sur la nouvelle station découverte, ce sont des moutons qui gardent le milieu ouvert. Cette « technique » est plus homogène que la fauche et facilite la dissémination.

Le botryche restera une plante rare mais autant multiplier ses chances sur les quelques milieux où il peut s'épanouir. ■

SIMONE WEHRUNG

Expertise et référence

Depuis ce printemps, Bernard Gerber, maire de la commune nouvelle Porte du Ried (Hotzwir-Riedwih) et conseiller régional, assure la présidence du conservatoire botanique d'Alsace (CBA).

Un politique pour présider un conservatoire botanique ?

En tant que maire et vice-président de la commission environnement de la région Grand Est, j'ai déjà une fibre verte même si évidemment je n'ai pas les mêmes compétences botaniques que l'équipe du conservatoire. C'est une petite équipe hypermotivée de cinq salariés qui, très loin d'être des doux rêveurs, ont le sens de l'intérêt général qu'il y a à la préservation de notre patrimoine naturel floristique et à enrichir les connaissances. Ils ont besoin d'un appui politique pour remplir cette mission et porter leurs projets.

Ne serait-ce que pour assurer le financement ?

Pas que... La Région est certes le principal financeur du conservatoire et nous devons réfléchir à clarifier les compétences des Départements pour avoir une approche concertée [NDLR : le Bas- et le Haut-Rhin, également membres du groupe d'intérêt public, ont annoncé une baisse de leur aide]. Le mécénat et l'Europe, via les programmes Interreg, sont également des pistes pour diversifier les financements mais je fais confiance à l'équipe. Si ses projets sont bons, les financements suivront.

En quoi son aide est-elle précieuse pour les collectivités ?

Le conservatoire est à l'interface entre la recherche scientifique et les gestionnaires de milieux. Il accompagne les collectivités pour la mise en œuvre des politi-



Dans le conservatoire de la ferme Bussierre à Strasbourg, Benoît Lamard, jardinier-botaniste, Corinna Buisson, directrice, et Bernard Gerber, président du CBA. PHOTO DNA - J.C. DORN

ques publiques en apportant par exemple les connaissances nécessaires dans le cadre du schéma régional de cohérence écologique ou de gestion d'espaces naturels. Mais je précise bien que c'est un accompagnement, pas une prestation de service « à la place de ». En qualité d'expert, le CBA est un garant de qualité. Le conservatoire doit servir de référence en matière de flore et d'habitat.

Le CBA remplit le cahier des charges pour devenir un conservatoire national. Le souhaitez-il ?

L'agrément n'a jamais été vraiment demandé et comme en ce moment beaucoup de choses sont en mouvement de par la réforme territoriale, il faut se laisser le temps de la réflexion. Faut-il fusionner avec les conservatoires voisins ? Et lesquels ? Sachant que le conservatoire national de Franche-Comté envisage également un rapprochement. Tout est question de

force opérationnelle.

En pratique le CBA travaille déjà avec les conservatoires voisins et on pourrait continuer à fonctionner au sein d'une espèce de fédération.

Mais en tout état de cause, il faudra se décider sans trop attendre, au risque de se voir imposer des décisions. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR SIMONE WEHRUNG

Le conservatoire botanique d'Alsace

Tout au long de l'été, les DNA vous ont présenté sept plantes menacées dans la région* que le conservatoire botanique d'Alsace tente de sauver, à l'instar de toutes les espèces vulnérables. Les mesures de conservation sont conduites soit dans le milieu naturel (in situ), soit dans les jardins de Mulhouse ou de Strasbourg où les plantes menacées sont cultivées (ex situ) pour éviter leur totale disparition.

Au-delà de cette mission, le CBA complète et partage les connaissances sur cette flore menacée, sa répartition et ses habitats. Il est également appelé à conseiller sur

les gestions des sites.

Le CBA est un groupement d'intérêt public composé de huit membres : la Région, les deux départements, la ville de Mulhouse (au titre de son conservatoire botanique), la ville de Strasbourg (conservatoire de la ferme Bussierre), la M2A (gestionnaire du parc zoologique et botanique de Mulhouse), l'Université de Strasbourg (au titre de son herbier) et la société botanique d'Alsace.

* La tulipe des vignes, l'œillet superbe, l'androsace, le pigamon simple, la gesse des marais, la violette élevée et pour finir le botryche.

BRILLANTE AU CLAIR DE LUNE ?

Nom latin : Botrychium matricariifolium

Nom français : Botryche à feuilles de matricaire

Nom allemand/alsacien : ästige Mondraute (Mond = la lune). Ce nom provient de la croyance moyenâgeuse que les feuilles des botryches se mettaient à briller au clair de lune.

Étymologie : « Botrychium » vient du grec « botrus » qui veut dire « grappe », en allusion à l'aspect des fructifications en grappe. Le nom de l'espèce « matricariifolium », vient de la ressemblance du limbe avec les feuilles de la camomille sauvage (Matricaria chamomilla).

Statut de protection/LR : protégé au niveau national, en danger critique sur la liste rouge de la flore menacée d'Alsace

Répartition géographique et milieu : En Alsace, cette petite fougère se développe sur des pelouses sableuses des Vosges du nord. Très discrète, l'espèce, ainsi que son habitat, sont extrêmement rares et menacés en Europe. En effet, la fertilisation liée à des pratiques agricoles plus intensives de nos jours favorise une végétation dense et haute, avec laquelle la petite fougère ne peut lutter et finit par disparaître définitivement.

Action du CBA : Ces trois dernières années, le CBA a caractérisé les différents types de prairies présentes dans le massif vosgien. Ce travail permet de mieux appréhender les enjeux de préservation des différents types de prairies et d'y apporter des conseils de gestion. Tout particulièrement concernant les prairies sableuses des Vosges du Nord susceptibles d'abriter la fougère à feuille de matricaire.



Un beau spécimen de botryche à feuilles de matricaire. PHOTO PASCAL HOLVECK